

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Substances dangereuses: cancérogènes, mutagènes ou toxiques, c/m/r catégorie 1 ou 2 (21ème modif. directive 76/769/CEE)	
Sujet 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport) 4.15.15 Santé et sécurité au travail, médecine 4.20.05 Législation et police sanitaire 4.60.04.02 Sécurité du consommateur	

Informations techniques	
Référence de procédure	2000/0006(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 66_o-p4; Traité CE (après Amsterdam) EC 095
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/5/13974